

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

# DOSSIER DE PRESSE



29 | 01 | 2024

**VŒUX**

**2024**

“

**En 2024,  
être au plus près,  
aller plus vite.**

**SÉBASTIEN VINCINI**  
président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne





**Je place ma présidence sous le signe de la justice sociale et climatique.**

**SÉBASTIEN VINCINI**

président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Depuis mon élection à la tête du Conseil départemental, j'ai placé ma présidence sous le signe de la justice sociale et climatique, avec deux ambitions principales : aller plus vite et être plus proche.

Je formule le vœu que l'année 2024 marque un tournant pour la décennie qui s'ouvre, celui de la **bifurcation écologique**.

Une bifurcation écologique qui concilie la préservation de notre planète et le progrès partagé, dans la solidarité et l'optimisme.

En 2024, nous consacrerons un budget de près de 125 millions d'euros à cette question.

Nous avons lancé des actions innovantes pour lutter contre le réchauffement climatique, la sécheresse et les pénuries en eau. Face aux canicules qui se multiplient, nous adaptons nos bâtiments et nous aidons les communes à faire de même pour atteindre la neutralité carbone sans atteindre 2040 ou 2050.

Cette transition, nous y contribuons aussi en aidant à structurer les circuits courts avec nos producteurs locaux.

Sur les transports, le Département contribue au développement de nouvelles mobilités, avec la réalisation d'aires de covoiturage et de Réseaux express Vélo. J'ai souhaité que le Conseil départemental participe, hors compétence, au projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM), aux côtés de la Région, la Métropole et Tisséo, avec les services de l'État.

Chaque année, la Haute-Garonne accueille 17 000 nouveaux habitants. Cette force d'attraction nous oblige à être bâtisseurs, à aménager le territoire tout en le préservant.

En 2024, notre budget équilibré nous permet d'augmenter nos investissements pour accompagner ce dynamisme.

Deux nouveaux collèges ouvriront leur porte à la prochaine rentrée et nous travaillons à la programmation des futurs établissements.

Parce que je suis convaincu que l'humain et la présence de services publics partout sur le territoire sont la réponse aux problèmes de notre société, nous continuons de déployer nos Maisons de proximité et réorganisons nos Maisons des solidarités pour mieux répondre aux besoins.

La première mission du Département, celle que nous confie la loi : **c'est de protéger les plus fragiles**. Dans le contexte actuel, c'est notre priorité.

En 2024, le budget consacré aux solidarités humaines va dépasser pour la première fois 1 milliard d'euros.

Mais la solidarité départementale ne pourra pas absorber à elle seule l'envolée des dépenses sociales et celles liées au vieillissement.

Je serai exigeant avec le Gouvernement sur la question des compensations dues aux Départements.

Être au plus près, c'est aussi veiller à rapprocher autant que possible le temps administratif du temps des préoccupations des gens. C'est pourquoi, j'ai lancé un audit pour réduire les temps de réponse de nos services.

Enfin, en 2024, la Haute-Garonne sera au rendez-vous de l'Olympisme, en accueillant la Flamme Olympique. C'est une grande fierté pour notre territoire.

# SOMMAIRE



<b><u>Accélérer la bifurcation écologique</u></b>	<b>4 - 5</b>
<b><u>Faciliter l'accès aux services publics</u></b>	<b>6 - 7</b>
<b><u>Améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens</u></b>	<b>8 - 9</b>
<b><u>Lutter pour l'Égalité femmes-hommes</u></b>	<b>10</b>
<b><u>Renforcer le lien avec les citoyens</u></b>	<b>11</b>
<b><u>Améliorer la place du sport en Haute-Garonne</u></b>	<b>12 - 13</b>
<b><u>Investir pour accompagner le dynamisme de la Haute-Garonne</u></b>	<b>14 - 15</b>





# Accélérer la bifurcation écologique

Pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l'adaptation au changement climatique et justice sociale, pour tous les Haut-Garonnais.

## SOUTENIR LES TERRITOIRES POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2035

### • Une nouvelle génération de contrats de territoire

Dans le cadre des contrats de territoire, le Département soutient depuis 2016 la construction d'équipements publics, notamment dans les zones périurbaines et rurales et fait de la bifurcation écologique et de la rénovation énergétique des bâtiments publics une priorité.

En 2024, les contrats de territoire évoluent pour renforcer :

- la désimperméabilisation et la renaturation des sols,
- la transition énergétique des bâtiments communaux pour un confort d'hiver et d'été, en visant la neutralité carbone en 2035.

## PERMETTRE LA SOUVERAINETÉ ET LA QUALITÉ ALIMENTAIRE EN HAUTE-GARONNE

### • Un plan départemental en cours d'élaboration

L'objectif est de faire émerger un système alimentaire territorial tourné vers une alimentation locale de qualité accessible à tous et d'améliorer la souveraineté alimentaire de la Haute-Garonne. Ce projet, en cours d'élaboration, tiendra compte des spécificités du territoire agricole pour répondre aux enjeux de bifurcation écologique et de qualité alimentaire pour tous, dans une logique de solidarité territoriale et sociale.

### • Structurer l'offre locale « circuits courts » par la commande publique

La commande publique est un levier majeur qui permet de structurer une offre locale de qualité pour tous.

> En 2024, lancement de la démarche « 100 % fait-maison, local et bio » dans les restaurants scolaires des collèges haut-garonnais (12 collèges pilotes, voir page 9).

## EN CHIFFRES

Les contrats de territoire  
ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
LIVRÉS EN 2024

**1 357** dossiers

**43,66** M€

## EN CHIFFRES

**CIRCUITS COURTS :**  
**20 %**  
de producteurs actifs  
sur les 5 000 agriculteurs  
haut-garonnais

## AGRILOCAL31 :

**84**  
acheteurs

**87**  
fournisseurs

**+ de 900**  
commandes par an

> **Renforcement de la plateforme Agrilocal31** par la formation des services de restauration des collèges pour augmenter les commandes chez les productrices et producteurs locaux en vente directe.

> **Accompagnement des productrices et des producteurs du territoire :**  
- avec les **27 conseillers agro-environnement** qui pourront diagnostiquer l'offre existante, identifier les pistes d'amélioration et accompagner la production locale, bio et conventionnelle ;  
- avec l'organisation annuelle d'un « **Forum circuits courts** »\*.

\*La 1<sup>re</sup> édition de ce Forum s'est déroulée au Pavillon République le 7 novembre dernier, en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme, Haute-Garonne Ingénierie, la fédération des CIVAM31, Bio Ariège Garonne et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.

## FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES

Afin de développer des solutions alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien, le Conseil départemental est pilote sur l'aménagement du Réseau Express Vélo et des aires de covoiturage hors métropole.

### • Mobilités cyclables

> **7 Réseaux Express Vélo de 53 km pour mise en service à partir de 2025.**

Démarrage des travaux fin 2024 :

- REV1 Labège-Escalquens.
- REV 4 Plaisance-du-Touch-La Salvétat Saint-Gilles (transfert maîtrise d'œuvre au Muretain Agglo partie Labarthe-sur-Lèze-Pins-Justaret).
- REV 6 Muret-Roques-Portet (transfert maîtrise d'ouvrage au Muretain Agglo).

> **Objectif : + de 100 km de REV d'ici 2028** pour un investissement de 100 M€.

> **Études en cours sur 12 REV de 50 km supplémentaires.**

### > Soutien aux communes

- 3 M€ par an pour la création de nouvelles pistes cyclables (budget multiplié par 10 en 2022).

- 2022 : 26 projets réalisés pour 2,7 M€.

- 2023 : 23 projets réalisés pour 2,4 M€.

### • Aires de covoiturage

- **Objectif : Aménagement de 100 aires pour atteindre 3 000 places d'ici 2028.**

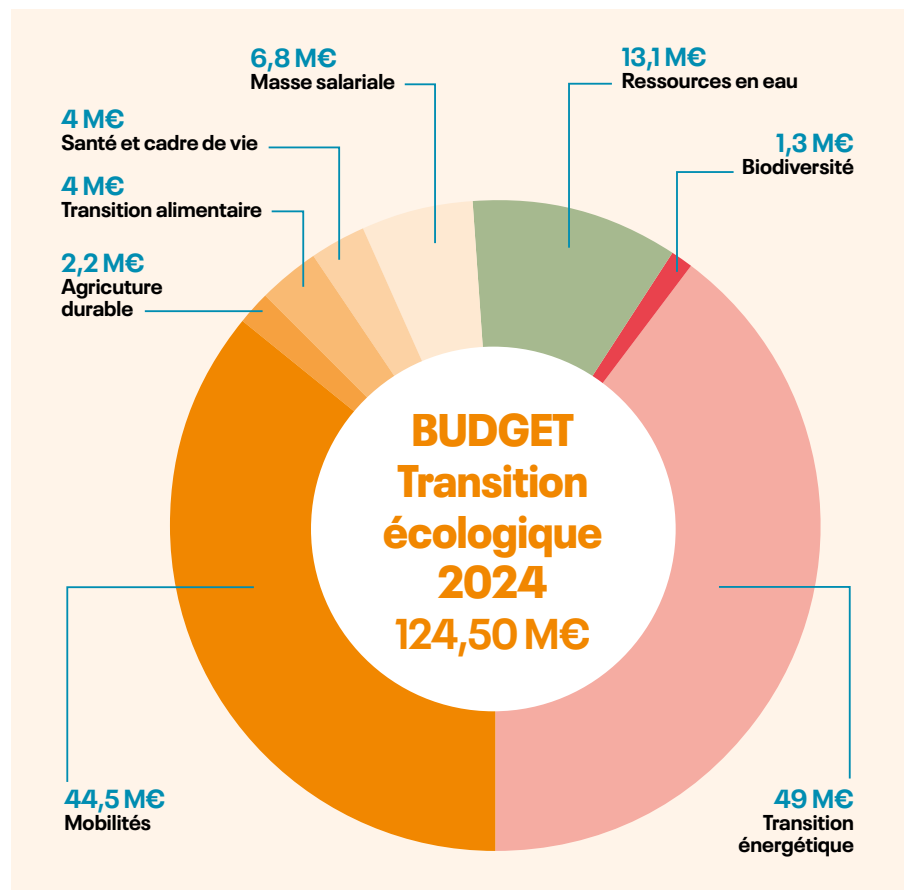
- Une aire de covoiturage à 1/4h de chaque Haut-Garonnais.

- Fin 2023 : 53 aires de covoiturage aménagées pour près de 1 500 places disponibles.

- 2024 : 14 projets à réaliser pour 355 places supplémentaires.

- **SERM** : depuis le 13 novembre 2023, le Conseil départemental de la Haute-Garonne pilote une étude sur le covoiturage pour définir des sites propices à l'expérimentation de lignes de covoiturage, dans le cadre des études multimodales du projet global Service Express Régional Métropolitain.

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN CHIFFRES





# Faciliter l'accès aux services publics

Acteur majeur de l'action sociale de proximité, le Département œuvre pour agir au plus près des besoins des habitants avec la volonté de rapprocher le temps administratif du temps des préoccupations quotidiennes.

## EN CHIFFRES

Près de  
**66 000**  
personnes accompagnées depuis 2020, par les Maisons de proximité

**91%**  
des personnes sont accompagnées en direct sans réorientation vers un organisme extérieur

## 27 MAISONS DÉPARTEMENTALES DE PROXIMITÉ EN 2024

### • Poursuite du déploiement au plus près des habitants

Les Maisons départementales de proximité (MDP) permettent un relai des services départementaux sur le territoire et un accompagnement personnalisé aux démarches dématérialisées.

**24 Maisons départementales de proximité ont ouvert** depuis 2020 dans les territoires périurbains et ruraux.

**3 nouvelles MDP ouvriront en 2024** à Lherm, Le Vernet et Fonsorbes.

Le déploiement du réseau se poursuit en complémentarité avec les Maisons France Services.

La MDP de Montréjeau, ouverte en 2021, sera labellisée Maison France Services.

### • Un service élargi en 2024

Mise en place de permanences de conseillers des impôts pour un accompagnement dans les démarches fiscales. Deux premières MDP seront concernées début 2024 : Grenade et Caraman.

## ADAPTATION DES SERVICES SOCIAUX AUX NOUVEAUX BESOINS

### • Une concertation en 2024 pour adapter les services sociaux départementaux

Elle aboutira sur un Plan départemental d'implantation et d'adaptation des Maisons des solidarités (MDS) qui permettra de redéfinir le périmètre géographique de certaines Maisons des solidarités, moderniser certains bâtiments et implanter de nouveaux points d'accueil dans les zones denses.

30 Maisons des solidarités et leurs 60 annexes maillent le territoire départemental.

### • À venir en 2024

- Ouverture en septembre des nouveaux locaux de la MDS de Villefranche-de-Lauragais et du centre annexe de Grenade.

- Travaux d'amélioration et de modernisation des locaux de la MDS de Cierp-Gaud et de Montréjeau.

- Travaux de mise en accessibilité des centres annexes de Léguevin, Montesquieu-Volvestre, Le Fousseret, Saint-Martory.



## EN CHIFFRES

**+ 4,2 %**  
de contribution annuelle  
au SDIS 31 en 2024

**2 800**  
sapeurs-pompiers  
en Haute-Garonne

**53 000**  
interventions par an

D'ici à 2027  
**12**  
nouvelles casernes

## DÉPLOYER DE NOUVEAUX CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

- Des budgets en hausse constante pour le SDIS 31

En 2024, le Conseil départemental augmente sa contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne de 4,2 %, la portant à 64,13 M€. Comme il s'y est engagé depuis l'année dernière et jusqu'en 2025, le Département pérennise aussi le doublement des investissements, de 2 M€ à 4 M€.

- 3 nouveaux centres d'incendie et de secours

Les travaux de 3 nouveaux centres d'incendie et de secours vont démarrer à Grenade, Pibrac et Auterive pour une livraison en 2025. La caserne Lougnon à Toulouse sera également livrée en fin d'année.

D'ici à 2027, 12 opérations sont prévues, dont 9 nouveaux sites, pour un montant d'investissement de 25 M€. Au total, la Haute-Garonne compte 39 sites opérationnels.

## RÉDUIRE LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA HAUTE-GARONNE

- Réalisation d'un audit en 2024

Pour réduire le temps de traitement des dossiers de la Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Garonne (MDPH 31), le Département lance en 2024 la réalisation d'un audit de la structure, avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

L'objectif est d'améliorer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

### Calendrier :

- Réunion de lancement : 7 décembre 2023
- Élaboration du plan d'actions : fin février 2024
- Mise en place et suivi : de mars à décembre 2024





# Améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens

Le Département poursuit des investissements massifs pour offrir aux collégiens les meilleures conditions d'apprentissage dans des bâtiments adaptés, à taille humaine et performants énergétiquement.

## EN CHIFFRES

**68 329**  
collégiens à la rentrée  
2023

**+ 3 000**  
nouveaux collégiens  
attendus d'ici 5 ans

**203 M€**  
alloués à l'Éducation  
en 2023

= **3<sup>e</sup>** budget  
de la collectivité

## 420 M€ D'ICI 2030 POUR LES COLLÈGES

### • Deux nouveaux collèges en 2024

Le Conseil départemental ouvre deux nouveaux collèges pour la rentrée scolaire 2024 : Paléficat dans le nord de Toulouse et Castelnau-d'Estrétefonds. Ces établissements, d'une capacité de 720 élèves chacun, sont des bâtiments exemplaires en matière environnementale : économes en énergie, en ressources et en carbone.

### • Poursuite du programme d'investissement

Au premier trimestre 2024, les travaux d'extension du collège Ponts Jumeaux à Toulouse vont démarrer pour une livraison prévue en 2025. Le Département lance en parallèle les études pour l'extension du collège George Sand à Toulouse pour débiter les travaux en 2025 (livraison en 2026).

Les prochains collèges programmés sont : Aucamville, Malepère à Toulouse, Saint-Martin-du-Touchet Mondonville. Ces collèges à Toulouse et dans la première couronne permettront de répondre à la forte croissance démographique de ces territoires.

## ADAPTATION DES COLLÈGES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### • 8 collèges prioritaires pour des travaux de réhabilitation énergétique

En juin 2023, le Conseil départemental a adopté un plan d'adaptation des collèges au changement climatique, afin d'améliorer le confort d'été et la performance énergétique des bâtiments. 8 collèges prioritaires vont faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation énergétique : Jean Mermoz à Blagnac, le Grand Selve à Grenade-sur-Garonne, Galilée à La Salvetat Saint-Gilles, Paul Cézanne à Montrabé, Robert Roger à Rieumes, Bellevue, Nicolas Vauquelin et Stendhal à Toulouse. Les études de conceptions seront lancées dès 2024 pour ces 8 établissements.

### • Des actions pour faire face aux fortes chaleurs

- Installation de grands ventilateurs au plafond dans les salles de classe : la moitié des collèges sera équipée d'ici la fin de l'année 2024.



- Végétalisation des cours de récréation afin de créer des îlots de fraîcheur, avec la plantation de plus de 1 000 arbres d'ici 5 ans.
- En 2024 : réaménagement des cours de récréation des collèges de Pins-Justaret, La Salvétat Saint-Gilles, Balma et Colomiers (Léon Blum et Jean Jaurès).

## OBJECTIF 100 % FAIT-MAISON, LOCAL ET BIO DANS LES CANTINES

### • 12 collèges pilotes en 2024

Le Département s'est fixé pour objectif de proposer, dans les cantines des collèges, des repas 100 % faits-maison, locaux et bio, progressivement sur les 5 prochaines années.

- 12 premiers collèges pilotes s'engagent dans cette démarche dès 2024 : Aurignac, Cintegabelle, Escalquens, Fronton, Frouzins, Grenade, L'Isle-en-Dodon, Montrabé, Plaisance-du-Touch, Saint-Jean, Lamartine à Toulouse, Verfeil.

- 20 à 25 collèges par an seront accompagnés par le Conseil départemental entre 2025 et 2027.

Objectif : obtenir la labellisation « Ecocert », qui est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable, bio et locale.

91 collèges disposent d'une cuisine de fabrication autonome permettant de produire des repas « maison » au sein des établissements.

Près de 7 millions de repas sont produits chaque année pour un coût d'achat des denrées de 12 M€.

### Un engagement fort pour le pouvoir d'achat des familles

Maintien du prix du repas de la restauration scolaire dans les collèges, malgré la hausse des coûts des matières premières :

- Prix du repas pour les familles = 3,50 €
- Coût moyen d'un repas par élève pour la collectivité = 8 €
- 20 254 élèves bénéficient de l'aide à la restauration scolaire du Département (soit 35 % des demi-pensionnaires)

## APAISER LE CLIMAT SCOLAIRE

### • Un plan de lutte contre le harcèlement scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2023, le Département met en œuvre un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dans les collèges qui vise, d'une part, à mieux prévenir et repérer les situations de harcèlement et, d'autre part, à mieux accompagner les victimes, les auteurs et les familles.

Il prévoit notamment :

- 35 actions de sensibilisation portées par des associations et proposées aux enseignants ;

- 18 volontaires en service civique spécifiquement formés aux problématiques du harcèlement qui interviendront dans des établissements ciblés en lien avec l'Éducation nationale ;

- un guide pédagogique qui recense l'ensemble des ressources mobilisables pour les personnes confrontées à une situation de harcèlement ;

- des stages collectifs à destination des auteurs de harcèlement pour favoriser la prise de conscience de leurs actes.

L'ensemble de ces dispositifs sont entièrement financés par le Conseil départemental et mis à la disposition gratuite des collèges.

### • Le Parcours laïque et citoyen

Depuis 2016, le Parcours laïque et citoyen propose aux enseignants des collèges un catalogue d'actions de sensibilisation autour des valeurs républicaines et du principe de laïcité. 273 000 élèves ont déjà bénéficié d'une action de ce parcours depuis son lancement.

Ce dispositif a été étendu aux classes de CM2 (à la rentrée 2021) et CM1 (à la rentrée 2022).

Pour l'année scolaire 2023-2024, 170 acteurs (associations, organismes, services du Conseil départemental...) proposent 258 actions.

Un budget annuel de 900 000 € est consacré à ce parcours unique en France.



Le collège Paléficat au nord de Toulouse ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2024. Ce projet a reçu, en février 2022, la médaille d'or BDO (Bâtiment durable d'Occitanie), pour sa conception bioclimatique. Il s'agit du premier établissement conçu en structure bois, avec une isolation en bottes de paille et des murs en terre crue, pour atteindre un haut niveau de performance énergétique.

© Esquisse Paléficat : CRR Architecture et IAM Architectes



# Lutter pour l'Égalité femmes-hommes

**Le Conseil départemental accélère ses politiques d'Égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle du département pour bâtir une société plus égalitaire.**

## Des bons taxis pour faciliter le transport d'urgence des femmes victimes de violence

En 2024, le Département poursuivra le dispositif « Bons taxi », créé en juillet 2023 en collaboration avec le CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles). Ce dispositif permet d'assurer la prise en charge des transports d'urgence de femmes victimes de violences conjugales, en partenariat avec le groupement « Capitole taxi », la Gendarmerie et la Police, l'Unité médico-judiciaire et les Urgences du CHU de Toulouse. 60 courses ont été réalisées depuis la création de ce dispositif.

## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE CHEZ LES JEUNES

- **Des distributeurs de protections périodiques gratuites dans les collèges**
  - Installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans les 100 collèges publics haut-garonnais dès 2024.
  - Distribution d'un livret pédagogique, coordonné par le Centre de santé sexuelle du Département et les services de médecine scolaire de l'Éducation nationale dès la rentrée 2024 aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

## POUR SUIVRE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### • Ouverture de la Maison des Femmes

En 2024, le Conseil départemental participera au financement de la « Maison des femmes » portée par le CHU de Toulouse.

Il s'agira d'un lieu unique de prise en charge pour les femmes victimes de violences et en situation de vulnérabilité, réunissant divers professionnels de la santé, de l'accompagnement juridique et social, de la parentalité, de l'insertion professionnelle ou encore du logement. Située à Toulouse, elle visera à simplifier le parcours des

femmes victimes, en collaboration avec notamment le Centre de santé sexuelle du Département, les services PMI, la CAF ou les associations de victimes.

### • Des logements intermédiaires pour les femmes victimes de violences

1<sup>er</sup> semestre 2024 : lancement d'un projet d'expérimentation de création de logements intermédiaires pour les femmes victimes de violences dans le Comminges et recensement des logements à l'échelle de la Haute-Garonne.

### • L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes

Créé en octobre 2021 à l'initiative de la Préfecture de la Haute-Garonne et du Département, l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes (OVFF) réunit plus de 200 professionnels, publics et associatifs afin de coordonner les actions et les moyens dans la prévention et la lutte contre les violences envers les femmes.

## EN CHIFFRES

+ de **240 000 €**  
d'aides annuelles  
du Département  
aux associations de lutte  
contre les violences envers  
les femmes



# Renforcer le lien avec les citoyens

**Le Département poursuit en 2024 sa démarche de démocratie participative, afin d'associer les citoyens à la construction des politiques publiques de la collectivité.**

## Assemblée citoyenne

- Mandat de 2 ans
- 162 membres
- 6 membres par canton : 3 femmes - 3 hommes
- 16 mois de travail
- 6 séances plénières
- 30 réunions

### Les séances plénières de l'Assemblée citoyenne en 2024

- Samedi 3 février
- Samedi 25 mai
- Septembre : date à venir
- Samedi 30 novembre

## 162 CITOYENS VOLONTAIRES POUR LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE CITOYENNE DU DÉPARTEMENT

### • Restitution des travaux de l'Assemblée citoyenne

3 février 2024 : remise des premières propositions de l'Assemblée citoyenne du Département sur la transition écologique au président du Conseil départemental et aux élus départementaux après 16 mois de travail.

## PLACER LES JEUNES AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

### • Le Conseil départemental des jeunesses

Créé le 29 novembre 2023, le Conseil départemental des jeunesses (CDJ) est une instance libre de participation citoyenne qui permet à tous les jeunes haut-garonnais de 11 à 29 ans de co-construire les politiques publiques départementales aux côtés des élus. Composé d'une centaine de jeunes, il se réunira tous les mois entre décembre et juin, afin d'échanger sur les thématiques que les jeunes souhaitent aborder pour améliorer leur quotidien.

Les actions du CDJ en 2024 :

- travail autour de la société inclusive,
- participation à la création d'un livret pédagogique à destination des collégiens sur les problématiques des menstruations, distribué aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dès la rentrée scolaire 2024

### • Le Conseil départemental des enfants et des jeunes accueillis

Lancé le 14 décembre 2023, le Conseil départemental des enfants et des jeunes accueillis vise à donner la parole aux enfants et aux jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance, âgés de 6 à 21 ans.

57 enfants et jeunes volontaires composent cette instance, accompagnés de 55 professionnels du Conseil départemental spécifiquement formés pour faciliter leur participation.





# Améliorer la place du sport en Haute-Garonne

**La tenue des Jeux Olympiques et paralympiques en France est une occasion unique de promouvoir l'activité physique et de l'inscrire de manière régulière dans le quotidien des habitantes et des habitants de la Haute-Garonne.**

## EN CHIFFRES

**LE SPORT EN HAUTE-GARONNE**

**336 900**  
licenciés

**3 300**  
associations sportives

**1 300**  
associations, clubs sportifs et 56 comités départementaux soutenus par le Conseil départemental

## LANCEMENT DU PREMIER PLAN DÉPARTEMENTAL SPORT-SANTÉ

Le premier plan départemental Sport-santé sera déployé sur tout le territoire entre 2024 et 2027.

Co-construit avec les acteurs locaux du sport, de la santé, les élus, associations et habitants, ce plan pionnier en Haute-Garonne prévoit 40 actions destinées à proposer une offre de « Sport-Santé » de proximité, cohérente et adaptée aux demandes de la population.

### • Les grandes actions du plan départemental Sport-santé en 2024 :

- Création d'un réseau Sport-santé départemental.
- Création du réseau d'ambassadeurs Sport-santé pour promouvoir l'activité physique tout au long de la vie.
- Lancement d'une campagne de sensibilisation en 2024 dans le département.
- Organisation des cycles de formation Sport-santé à destination des acteurs du sport et de la santé.
- Encourager l'organisation d'événements sport-santé annuels sur le territoire.

- Lancement d'un programme d'animations itinérantes gratuites et activités physiques ludiques pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.
- Engager une réflexion sur l'aménagement du territoire et les équipements sportifs avec les acteurs publics et privés.
- Soutenir les associations dans le développement des projets Sport-santé.
- Création d'une plateforme numérique d'information et de sensibilisation pour les habitants et les acteurs du Sport-santé.
- Développer une offre d'insertion par le sport pour les familles et les séniors.
- Lancement du programme de formation « club inclusif », conçu par le Comité Paralympique sportif français, pour l'accueil des personnes en situation de handicap en club.

## LA FLAMME OLYMPIQUE EN HAUTE-GARONNE

**7** communes  
traversées : Revel,  
Villemur, Muret, Rieux-  
Volvestre, Colomiers,  
Bagnères-de-Luchon,  
Toulouse

**100**  
porteurs de Flamme  
sur la journée

**6**  
porteurs proposés par  
le Conseil départemental

**24**  
« éclaireurs »  
pour la haie d'honneur  
avant allumage du chaudron

## 17 MAI 2024 : LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE EN HAUTE-GARONNE

La Relais de La Flamme Olympique passera en Haute-Garonne le vendredi 17 mai 2024. Cet événement sportif international est organisé avec l'appui du Conseil départemental, collectivité étape du Relais de la Flamme, labélisée « terres de Jeux 2024 ».

Le passage de la Flamme Olympique dans le département constituera la 9<sup>e</sup> étape de son périple long de 68 jours à travers la France. Elle traversera 7 communes, réparties sur tout le territoire. Une centaine de porteurs de flamme est attendue sur cette journée.

Des célébrations seront organisées toute la journée dans les villes traversées, avec un programme d'animations sportives, culturelles de rencontres.

### • Stade Ernest Wallon, site de célébration de la flamme olympique

Le Conseil départemental a souhaité que le stade Ernest Wallon, lieu emblématique international de l'excellence sportive, soit le site de célébration du Relais de la Flamme Olympique à Toulouse. Le chaudron sera allumé par le dernier relayeur avant ce geste symbolique de l'histoire de l'Olympisme.

7 000 personnes sont attendues dans l'enceinte du Stade Toulousain, dans lequel seront prévues des animations festives, culturelles et sportives ouvertes à toutes et tous.

### • Le tracé de la Flamme en Haute-Garonne (horaires prévisionnels)

1. Revel - 3 km - 9h > 9h45
2. Villemur-sur-Tarn - 1 km  
10h > 10h30
3. Muret - 2,5 km - 11h45 > 12h30
4. Rieux-Volvestre - 1,5 km  
12h45 > 13h15
5. Colomiers - 4,3 km - 15h > 16h
6. Bagnères-de-Luchon - 1,2 km  
16h30 > 17h
7. Toulouse - 9 km - 17h30 > 19h30



# Investir pour accompagner le dynamisme de la Haute-Garonne

**En 2024, le Conseil départemental poursuit sa politique ambitieuse d'investissements afin d'accompagner le développement de la Haute-Garonne, qui compte parmi les départements les plus dynamiques.**

## EN CHIFFRES

**Budget primitif 2024**

**1,943 Md€**  
+ 2,9 %

**Investissements**

**302,73 M€**  
(+ 5,98 %)

**Recettes fiscales entre 2014 et 2023**

**- 758,8 M€**

**Capacité de désendettement**

**3,4 années**

Malgré la diminution de ses recettes pour la première fois, liée à la baisse des ressources fiscales, le Conseil départemental reste en capacité d'investir massivement pour développer des équipements et des services conformes aux attentes et aux besoins des habitants et des territoires de Haute-Garonne, ceci dans un contexte de forte croissance démographique. Le budget 2024 est ainsi en hausse de 2,9 %, pour atteindre 1,943 Md€, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette, ainsi qu'aux réserves financières mises en œuvre en 2022 et 2023.

## DES INVESTISSEMENTS DE 302,73 M€ EN 2024, EN HAUSSE DE 5,98 %

### • Accompagner les collégiens

- Deux nouveaux collèges ouvrent en septembre 2024 : Paléficat au Nord de Toulouse et Castelnaud d'Estrétefonds.
- Lancement en 2024 des extensions des collèges Ponts Jumeaux et George Sand à Toulouse.

### • Accélérer la transition écologique

- 124,5 M€ en 2024 pour la préservation de la ressource en eau, le développement de l'agroécologie et des circuits courts, la protection de la biodiversité, la rénovation thermique des bâtiments et le développement des mobilités douces.

### • Développer les services et équipements publics de proximité

- Ouverture de 3 Maisons départementales de proximité au Lherm, au Vernet et à Fonsorbes pour atteindre 27 MDP sur le territoire.
- 195 M€ d'aides aux communes entre 2022 et 2027 / 1 357 équipements publics soutenus en 2024, pour un montant d'aides de 43,6 M€.
- Création ou réaménagement

des Maisons des Solidarités à Villefranche-de-Lauragais, Grenade, Cierp-Gaud, Montréjeau.

### • Faciliter les déplacements

- 201,25 M€ d'ici 2034, pour développer les transports urbains, dont la 3<sup>e</sup> ligne de métro et les lignes de bus Linéo.
- Lancement des travaux du Réseau Express Vélo 1 Labège-Escalquens / 100 km de REV d'ici 2028 pour 100 M€.
- En 2024, création de 355 places de covoiturage / 1 700 places fin 2024 sur 65 aires.
- Participation au projet GPSO (ligne LGV Toulouse-Bordeaux) : 534,3 M€ sur 40 ans.
- 45 M€ en 2024 pour améliorer le réseau routier départemental.
- 11 M€ pour les routes communales.

### • Favoriser l'accès pour tous à la culture

- Réhabilitation du siège des Archives départementales boulevard Griffoul-Dorval à Toulouse.
- Participation à la construction du centre de conservation et de restauration de la Cinémathèque de Balma.

### • Le soutien à l'économie locale grâce à la charte de la commande publique

- 84 % des investissements du Département bénéficient aux TPE-PME d'Occitanie et de Haute-Garonne.
- 5 117 emplois directs et indirects générés.
- 275 000 heures de travail réservées aux personnes éloignées de l'emploi.

## FAIRE FACE AUX MISSIONS SOCIALES

### • Augmentation des dépenses

Les dépenses sociales représentent 56,49 % du budget, soit 1 097,41 M€, en hausse de 3,96 %.

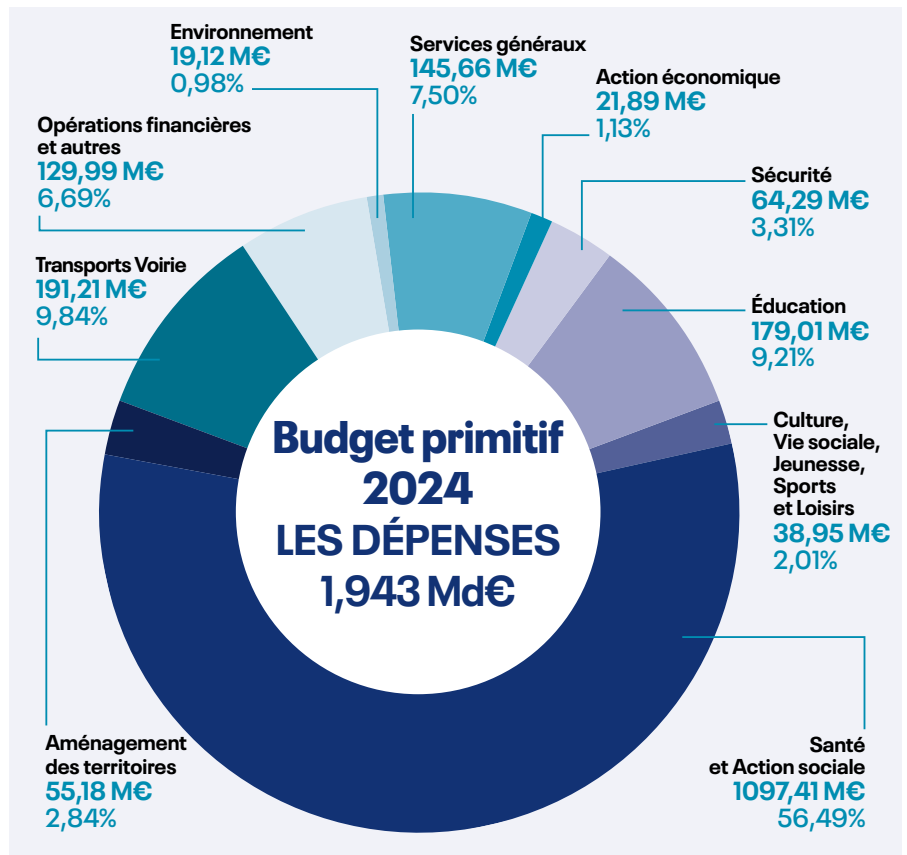


## RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES EN 2024

- Premier budget : Famille et enfance pour 258,68 M€. 8 133 mineurs et jeunes majeurs pris en charge ;
- Personnes âgées : 182,38 M€ / 33 471 bénéficiaires de l'APA (+ 3,1%) / 27 942 bénéficiaires de la téléassistance gratuite.
- Personnes Handicapées : 227,16 M€ / 9 444 bénéficiaires de la PCH (+10,7%) ;
- RSA : 253,72 M€ / 37 000 bénéficiaires.

### • Les Aides au pouvoir d'achat

- Transport scolaire gratuit pour 40 889 élèves (115 communes du périmètre Tisseo) : 26,78 M€
- Aides pour la restauration scolaire de 20 254 élèves : 6,12 M€



## 2024 en bref

### JANVIER

- 29 JANVIER : Restitution du premier plan départemental Sport-santé

### FÉVRIER

- 3 FÉVRIER : Remise des travaux de l'Assemblée citoyenne sur la transition écologique
- Ouverture de la Maison départementale de proximité du Vernet
- La Haute-Garonne au SIA 2024 du 24 février au 3 mars

### MARS

- 8 MARS : Lancement et présentation du projet d'installation de protections périodiques dans les collèges publics haut-garonnais (entre mars et juin)
- MDPH 31 : Mise en place du plan d'actions pour réduire les délais du traitement des dossiers

### MAI

- 17 MAI : Passage de la Flamme Olympique en Haute-Garonne
- Ouverture de la Maison départementale de proximité de Fonsorbes

### JUIN

- Fin des travaux du pont de Ravi

### SEPTEMBRE

- Ouverture des collèges Paléficat à Toulouse et Castelnau-d'Estrétefonds
- Mise à disposition des distributeurs gratuits de protections périodiques dans les collèges publics haut-garonnais
- Ouverture de la Maison des Femmes
- Ouverture des nouveaux locaux de la MDS de Villefranche-de-Lauragais et du centre annexe de Grenade
- Lancement des travaux de la déviation de Bessières

- Réaménagement de la RD74 au Vernet et Lagardelle

### OCTOBRE

- Ouverture de la Maison départementale de proximité de Lherm

### NOVEMBRE

- Lancement des travaux de restructuration du site des Archives Départementales de Haute-Garonne (site Griffoul-Dorval de Toulouse)

### DÉCEMBRE

- Démarrage des travaux du REV1 Labège Escalquens
- MDPH 31 : Bilan et analyse du plan d'actions pour réduire les délais du traitement des dossiers
- Enquête publique sur la construction du pont
- Livraison du nouveau Centre d'incendie et de secours de Toulouse-Lougnon

## CONTACTS

### **Cécile van de Kreeke**

**Responsable des relations presse**

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

### **Coralie Bombail**

**Attachée de presse**

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

### **Ariane Mélazzini-Déjean**

**Attachée de presse**

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

### **Fabienne Pascaud**

**Attachée de presse**

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

Toutes les infos sur :



**espace-presse.haute-garonne.fr**  
**haute-garonne.fr**



Conseil départemental de la Haute-Garonne  
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9